



Reçu le :
16 juin 2016
Accepté le :
14 juillet 2016
Disponible en ligne
13 septembre 2016



CrossMark

Vigilance dans le suivi des jeunes filles victimes d'inceste

Caring for young girls victims of incest

L. Massardier^{a,*}, V. Lemahieu^b

^a Secteur psychiatrie 62 G 0576, rue Traversière, 75012 Paris, France

^b 52, rue Henri-Kolb, 59000 Lille, France

Disponible en ligne sur

ScienceDirect

www.sciencedirect.com

1. Introduction

Au cœur de l'inceste, il y a le viol qui confronte l'enfant à l'impensable de la confusion du père et de la famille. La violence de l'acte a fait perdre à la victime les repères qui faisaient son quotidien. Elle se retrouve assaillie de doutes et de peurs qui ne l'autorisent plus à se penser comme membre à part entière de sa parenté. L'inceste lui a imposé une place à part dans l'entre deux des parents et des générations, mais aussi dans l'entre deux du réel et du mensonge, de la confiance et de la trahison. La victime ne sait plus quelle est sa place légitime. Les tentatives de la culpabiliser pour la faire taire du père sont aussi le fait de la famille entière quand l'inceste dure des années. Qui croire, que croire, la jeune victime ne sait plus. Le père imposait le secret et la mère maintenait le mensonge, aggravant l'emprise perverse du conflit de loyauté. Ne rien dire ou tout dire, il n'y avait que des dangers. Baignée depuis toujours dans la perversion du discours incestueux familial, l'enfant reste prisonnière des distorsions identitaires et cognitives qui en découlent avec le sentiment diffus d'être fautive. Ce qui fait lien entre les membres du groupe ne se structure qu'avec les mots qui le disent. Dans ces familles désorganisées, la transaction incestueuse a dénaturé le langage lui-même, amputé de son potentiel d'ouverture et de confiance. L'enfant ne peut alors l'utiliser pour s'émanciper de l'accablante certitude qu'il ne pourrait en être autrement de son sort et qu'il faut garder le silence. La confusion s'est installée sur sa légitimité à être elle-même, sur ses limites, ses origines, ses désirs. Tout s'entrecroise et personne ne la rassure. Les femmes subissent les contre coups de l'inceste tout au long de leurs existences. Cela

ne les a pas empêchées de vivre, d'avoir des enfants, des compagnons, un travail, mais leurs rapports à leurs corps, à celui de l'autre, à la sexualité, à la maternité, à l'éducation et à la famille ont toujours été, nous disent-elles, perturbées par les séquelles traumatiques de cette folie du père. Lorsqu'une situation fait lien immédiat avec la scène traumatique, tout se bloque ou se passe mal. Ces retours d'angoisses ne sont pas permanents, mais ils sont toujours prêts à resurgir, obligeant les femmes à rester à l'affût. Elles n'ont jamais pu être tranquilles et sereines dans leurs relations à autrui. Le doute qui les obsède sur leur légitimité et leur dignité est aussi un doute qui recouvre tout leur environnement. Leur couple, leur conjoint, l'enfant, il leur est impossible d'établir de vrais liens de confiance avec eux. Les premières expériences sexuelles vont confronter la jeune fille au réel de la sexualité, à la question du lien à l'autre. Le sexe, la conception, l'avortement, la grossesse, l'enfant, autant de questions qui vont s'actualiser au fil des événements. La vie dure longtemps, après le choc de la révélation, après le placement, au fil des séparations, des procès, les liens familiaux seront à reconstruire, de nouvelles représentations du monde s'ouvriront. Les garçons, les amis, les amants, les conjoints entreront en scène avec leurs lots de réassurance et de conflits. La question de la maternité viendra enfin l'interroger sur sa capacité à devenir mère.

2. Angoisse et culpabilité

Loin de revendiquer un statut de victime, toutes disent à leur manière, des plus jeunes aux plus âgées, que c'est dans leur identité féminine, dans leur droit à être femme, amoureuse et mère que l'inceste a brisé quelque chose, en y mêlant angoisse et culpabilité. Dans les suites immédiates des rapports sexuels avec le père, la jeune fille s'est retrouvée dans un état de

* Auteur correspondant.
e-mail : lucmass@orange.fr (L. Massardier).

sidération et de confusion, ne sachant plus qui elle était, ni quelle était sa valeur, ni ce qu'elle devait croire. Le mélange des générations et des humeurs, du sang, du sexe, tout s'est confondu avec le sentiment effrayant d'avoir enfreint un interdit et participé au tabou de ce crime.

3. Le corps et le sexuel

Hélène Deutsch parle des interrogations de la petite fille sur l'inconnu de son corps, de son sexe, de ses profondeurs intérieures. À travers les limbes encore informées de sa psyché, l'enfant découvre le monde à travers le filtre de ses perceptions. Avec ses moyens d'expression, il lui donne forme et sens. Devenue raisonnable, la petite fille s'interroge sur cette histoire d'être maman avec un bébé dans le ventre. Les garçons ne s'intéressent pas à cela de la même façon qu'elle. Elle distingue bien là la preuve irréfutable de son appartenance au monde des femmes. Les hommes ne font pas les bébés. Mais, elle, saura-t-elle le faire ce bébé ? La petite fille victime s'était déjà identifiée au sexe féminin bien avant l'inceste. Ses parents la reconnaissaient comme fille avant même sa naissance, ils l'ont déclarée comme telle à l'état civil et lui ont donné un prénom féminin. Elle s'est retrouvée ainsi identifiée dès ses origines au genre féminin et maternel. Elle est femme, du côté de sa mère dans la même différence face aux hommes et comme toutes les femmes, elle se confrontera aux affects inhérents à son sexe autour de la grossesse, de la déformation du corps, de l'accouchement, de la dépendance du nourrisson, de la place du père. Ces interrogations annonçant les bouleversements de la maternité se poseront aux anciennes victimes à travers le filtre de leurs mauvaises consciences et de leurs doutes sur leur dignité et leur droit à donner naissance à un enfant. Le traumatisme de l'inceste a remis en question chez elles cette sécurité d'appartenance à une pleine et entière identité féminine, l'amputant de sa dimension maternelle, comme si la honte de la transgression passée et la souillure du viol lui ôtaient toute légitimité à procréer. Elles sont femmes, mais, toujours ostracisées, elles se stigmatisent elles-mêmes comme de futures mères indignes. Revient alors la question de l'identification première au modèle maternel initial dans ces situations où la mère n'a pas protégé et a laissé faire. Le modèle donné était celui d'une mauvaise mère, comme elle en sera une, pense la majorité d'entre elles.

4. Du secret à l'étalage, la perte de l'intime

4.1. Le secret des pères

Les pères ne sont jamais tranquilles, ils ont peur de leur femme et paniquent à l'idée d'être démasqués. Le secret devient vital. Ce secret qu'ils sont seuls au monde à partager, pour ne pas faire de mal à maman. Ce qui se passe entre eux est unique et doit rester inviolable. De fait, l'enfant est fait

complice du crime qu'il subit. La survie de la famille dépend de son courage à ne rien dire à personne. Les menaces et les cadeaux aident... et ça peut durer des années...

4.2. Le dévoilement

C'est l'éclatement du secret au grand jour, pas toujours prémédité et lourd de conséquences. Tout change. D'un coup l'injonction au silence de l'abuseur devient l'injonction des professionnels à tout dire, à tout raconter. L'enfant violée change de statut. Séparée de son agresseur, elle devient « une victime » et par là même, un nouvel objet, celui des procédures. Hier ignorée de tous, elle se retrouve au centre de l'actualité avec des intervenants qui, à longueurs d'entretiens, de confrontations et d'ordonnances bouleversent tout dans sa vie. Toute la famille est ébranlée. Tout se dévoile, tout la fuit, son intimité mais aussi celle de son père. Il l'avait prévenue, il y aurait des règlements de compte, c'est elle qui est responsable. Dire ne suffit pas, il faut encore être crue et être reconnue dans sa singularité. Mais cela, la jeune victime ne le sait pas encore. Les mères ne les croient pas toujours, ni les autorités avec leurs classements sans suite. Le champ des épreuves ne fait alors qu'empirer. La reconnaissance judiciaire de la culpabilité du père, pour capitale qu'elle soit, n'est pourtant qu'une étape. L'adolescente devra encore expérimenter que la parole ne change rien si elle n'est pas au service d'un réel engagement dans l'éthique de sa restauration.

5. Les troubles de la sexualité

Relier ses affects de tendresse à l'amour d'un homme aimé pour lui-même et débarrassée de représentations de monstrosité permet à toute jeune fille de s'engager librement dans une relation conjugale féconde. Avant que d'être maman, il faut être femme dans son rapport au sexe masculin. Cette sécurité identitaire a toujours fait défaut aux anciennes victimes. La pénétration incestueuse a tué le sentiment d'appartenance à la dignité humaine. La peur, la soumission, l'angoisse, à des degrés toujours singuliers, ne cessent de les verrouiller, enfermant leur sexualité dans des défenses toujours entravées d'inhibition anxieuse. La fixation traumatique a figé les représentations de la sexualité et de l'homme, au seul danger d'un nouveau passage à l'acte. Réifiée pendant les faits, la victime tend à réduire l'homme à cette fétichisation du sexuel où le coït remplace l'amour. Nombre des anciennes victimes ont développé des conduites contraphobiques pour se protéger de ces déviances. L'emprise du sexuel exclut toute bienveillance à elle-même, à autrui, à l'enfant comme au père et contrarie durablement sa sexualité et sa capacité d'aimer. L'adolescence voit apparaître les premiers troubles de ces conduites avec des attitudes de prestances, soit d'hyper-sexualité ou plus fréquemment d'inhibition totale. La phobie du sexe masculin pousse quelques-unes au choix homosexuel qui pose à nouveau problème au moment où apparaît le désir d'enfant chez elles ou dans leur couple.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/5717525>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/5717525>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)